

**Dépôt d'une heure mensuelle d'information syndicale**

Section syndicale S.N.E.S.-F.s.u.  
du Lycée / Collège .....  
(adresse de l'établissement)

à  
M. / Mme le Proviseur / Principal  
du Lycée / Collège

Objet : Heure mensuelle d'information syndicale.

M. le Proviseur,

Nous avons l'honneur de vous informer que la section syndicale SNES de l'établissement a décidé d'utiliser, conformément aux dispositions du décret n°82 447 du 28 mai 1982, l'heure mensuelle d'information syndicale, le jeudi 29 avril 2004 de 16.30 à 17.30.

Cette réunion se déroulera [lieu choisi pour la réunion], en présence d'un membre du bureau de la section départementale du S.N.E.S.- F.s.u. (1)

Les enseignants concernés informeront personnellement leur élèves de leur absence.

Veillez agréer, M. le Proviseur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le bureau

Nom du (de la /des) collègue(s)  
Secrétaire / Trésorier / Correspondant de la section S.N.E.S.- F.s.u.

(signature)

---

(1) A préciser si vous avez demandé la présence d'un représentant du Snes extérieur à l'établissement.